



À publier immédiatement

Communiqué

Journée du 10 novembre : l'AGECAR et les syndicats de l'UQAR se mobilisent

Rimouski, le 7 novembre 2011 — À la suite d'un vote démocratique, les étudiants et les étudiantes du campus de Rimouski, regroupés au sein de l'Association générale étudiante du campus de Rimouski (AGECAR), ont décidé de tenir une journée de grève le jeudi 10 novembre. Au cours de cette journée, une manifestation importante est aussi prévue à Montréal, et plusieurs étudiants et étudiantes de l'UQAR et du Cégep de Rimouski s'y rendront.

Cette journée de grève au campus de Rimouski et cette manifestation nationale visent à convaincre le gouvernement d'annuler la hausse des droits de scolarité pour amorcer un débat de fond sur le financement des études universitaires. L'Association générale étudiante du campus de Rimouski de l'UQAR (AGECAR) est contre une hausse des frais de scolarité, tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas expliqué le sous-financement du système universitaire québécois adéquatement et que l'utilisation des sommes prélevées dans la poche des étudiants et des étudiantes soit clairement identifiée et justifiée. Il est clair pour les étudiants et les étudiantes de notre campus, que les valeurs de justice sociale, d'égalité des chances et d'équité intergénérationnelle ne sont pas respectées par cette hausse des frais. De plus, nous tenons à déplorer que le gouvernement ne dit pas à la population que ce seront les étudiants et les étudiantes ainsi que leur famille provenant de la classe moyenne qui seront les plus affectés par cette hausse des frais de scolarité. En fait, cette mesure est une nouvelle taxe cachée pour les familles québécoises, alors que la mauvaise gestion est monnaie courante dans les universités au Québec.

Dans un communiqué qu'elle a publié le 25 octobre 2011 sous le titre, *La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université s'oppose à la hausse des droits de scolarité universitaire*, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) réaffirme son opposition à la hausse des droits de scolarité :

« Considérant que l'accès à l'université est un droit reconnu à tous les individus qui ont les capacités de poursuivre des études et que l'éducation est un facteur déterminant de mixité sociale et de mieux-être collectif, la FQPPU réaffirme son opposition à la hausse des droits de scolarité, présentée comme principale façon d'assurer un financement adéquat du réseau universitaire et imposée de manière unilatérale à partir de 2012. La Fédération réclame une fois de plus un débat de fond sur la question plus large du financement des universités. »

Le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQAR (SPPUQAR), quant à lui, manifestait déjà son inquiétude sur l'impact de la hausse des frais de scolarité dans une *résolution sur l'endettement étudiant* adoptée par les membres de l'assemblée générale, le 18 janvier 2006 :

CONSIDÉRANT que l'accès à l'enseignement supérieur doit être assuré à tous ceux qui ont le désir et les aptitudes pour s'y engager;

CONSIDÉRANT qu'un niveau de scolarisation plus élevé améliore le niveau de vie de tous les citoyens en contribuant au développement collectif de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu'il est du devoir de l'État d'assurer que les étudiants disposent d'un soutien financier adéquat pour terminer leurs études;

CONSIDÉRANT que les pressions pour augmenter les frais de scolarité deviennent de plus en plus fortes en raison de la stagnation du niveau de financement de base accordé aux universités;

CONSIDÉRANT que l'augmentation de l'endettement qui résulte d'une augmentation de la participation financière des étudiants et étudiantes affecte plus particulièrement les classes sociales moins favorisées, ceci à l'encontre du principe de l'accès à l'enseignement supérieur;

IL EST PROPOSÉ que toute nouvelle politique des droits de scolarité ne puisse résulter en une augmentation du niveau d'endettement en fin d'études des étudiants et étudiantes et qu'elle s'accompagne donc d'une révision des programmes d'aide financière aux études.

Pour le Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCUQAR), la question de la hausse des frais de scolarité ne concerne pas uniquement les étudiants et les étudiantes universitaires, actuels ou futurs. Il s'agit en fait d'un véritable choix de société. Le SCCCUQAR est contre la hausse des droits de scolarité décidée et imposée de manière unilatérale par la ministre Line Beauchamp et il soutient les étudiants et les étudiantes de l'UQAR dans la lutte qui les oppose au gouvernement de Jean Charest. Cette décision gouvernementale est inacceptable, car elle remet en question un droit fondamental que nous nous sommes donné comme société, celui de l'accès aux études universitaires pour tous. Il est clair que la hausse des droits de scolarité nuira à la poursuite aux études supérieures pour les moins nantis en raison de l'endettement qui pourrait en résulter. Rappelons que l'endettement est l'une des principales causes de l'abandon scolaire au niveau des études supérieures. Selon nous, il est faux de prétendre que les quelques ajustements envisagés au Programme de prêts et bourses seront suffisants pour garantir un niveau d'accès équivalent à celui que nous connaissons actuellement.

Le Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR, SCFP, s. l. 1575, abonde dans le même sens : « Le dégel des frais de scolarité n'est pas la solution au sous-financement de nos universités et encore moins dans une université située en région comme l'UQAR ». Le SCFP, s. l. 1575, soutient donc les étudiants et les étudiantes de l'UQAR dans leurs revendications concernant la hausse des droits de scolarité.

Même si le gouvernement a proposé des aménagements au Programme de prêts et bourses, il faut réaliser qu'une majorité d'étudiants et d'étudiantes au Québec n'ont pas droit à cette aide

financière parce qu'ils proviennent de la classe moyenne et, qu'à cet égard, la hausse des droits de scolarité a un impact encore plus prononcé en région. Les membres de la communauté universitaire de l'UQAR demandent donc une réflexion ouverte sur la question du financement des universités québécoises. Nous pensons qu'une telle réflexion est particulièrement importante pour une université en région comme l'UQAR.

- 30 -

Source : AGECAR
418-723-1986, poste1523